

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 0060676

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2259

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SAHMAOUI

ABDELKrim

Date de naissance : 22-06-1955

Adresse : 444 ONAR DEROUA

Tél. : 0663214804

Total des frais engagés : 250 + 340,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. EL MOURID MONIA
CARDIOLOGUE
LOTTISSEMENT NASSIM, IMMEUBLE DIAR EL AÏACUI, APP 4.
1ER ETAGE, DEROUA
TEL: 0522031674 / 0660627007
INPE: 061259198

Cachet du médecin :

Date de consultation : 23/06/2022

Nom et prénom du malade : SAHMAOUI ABDELKrim Age: 67 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DEROUA

Le : 07/07/2022

Signature de l'adhérent(e) :





RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/16/22	CS + FCC		250. DHS	DR. EL MOURID MOHAMED CARDIOLOGUE 100 AVENUE NASSIM, IMMEUBLE BAR EL ALAOUI 1ER ETAGE DEROUA 031674 / 0660627037 061259198

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MISSMELLE 22.02.2020 DEPOT 22.02.2020 EL D'ORIONUM	23.61.22	3400,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Diplômée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
Diplômée de l'Université Paris Descartes en cardiologie pédiatrique
Ancien médecin interne du CHU Ibn Rochd - Casablanca
Ancien médecin interne des CHU de Paris

Echographie doppler cardiaque et vasculaire
Echocardiographie de stress
Holter ECG/ Holter Tensionnel / Epreuve d'effort



الدكتورة المرید متی
أخصائية في أمراض القلب والشرايين

خريجة كلية الطب والصيدلة الدار البيضاء
دبلوم أمراض القلب للأطفال بجامعة باريس
طبيبة داخلية سابقة بمستشفى ابن رشد - الدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقة بامستشفيات الجامعية باريس

الشخص بالصدى الموتى للقلب والشرايين

فجع القلب بالصدى عند الذهاب

تسجيل الضغط الدموي ودق القلب على المدى الطويل . خطط الجدة

ORDONNANCE

Mr SAHRAOUI Abdellah

27.7.10 a 3

1/ Cardiofibre 100 mg x 3
PHARMACIE EL OUMOURA
244 lotissement Nassim Deraa
Fix : 0522532054

2/ Compr. 150 mg x 2

3/ Vestarel 137 mg x 2

4/ Rezer 13 mg x 13

لتنسيم رقم 26 عمارة ديار العلوي رقم 04 الطابق الأول-الدروة
Lotissement Nassim No 26 Immeuble Diar El Alaoui App N°4
0522031674 Urgences : 0660627007 cabinet.drelmo

LOT NO 605 PER 11/2023 PPU: 133,00DH



(un de 03 nois)

Lot: RD0510A
Per: 04/2023
PPV: 116DH90

Lot: SE0443A
Per: 05/2024
PPV: 116DH90

Lot: SE0443A
Per: 05/2024
PPV: 116DH90

Lot: RD0510A
Per: 04/2023
PPV: 116DH90

Lot: SE0443A
Per: 05/2024
PPV: 116DH90

Lot: SE0443A
Per: 05/2024
PPV: 116DH90

PPV: 84DH80
PER: 04/25
LOT: L157-2

Distribué par MSD MAROC.
AMM N°: 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

PPV: 84DH80
PER: 05/24
LOT: K1475

Distribué par MSD MAROC.
AMM N°: 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

PPV: 84DH80
PER: 01/25
LOT: L153-2

Distribué par MSD MAROC.
AMM N°: 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

PPV: 160DH00
Lot n°:
Exp:

78,70

78,70

PPV: 160DH00
Lot n°:
Exp:

PPV: 160DH00
Lot n°:
Exp:

137,20

137,20

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

